

ton et Collin's Bay, Ontario; Stoney Mountain, Manitoba; Prince Albert, Saskatchewan; et New Westminster, Colombie Britannique. Ces institutions ont été améliorées et modernisées de manière à fournir une accommodation sanitaire moderne, des soins médicaux, l'apprentissage de différents métiers, des facilités d'ins-truction, des bibliothèques, etc., dans le but d'améliorer le caractère social des détenus afin qu'ils puissent devenir des citoyens plus utiles après leur élargissement. (Pour les statistiques de la criminalité, voir le chapitre XXVII, section 6, traitant particulièrement des détenus dans les pénitenciers).

Les institutions correctionnelles et pénitentiaires des provinces, les écoles et fermes industrielles peuvent être considérées comme partageant une origine com-mune avec les pénitenciers. Depuis 1867, quand les pénitenciers passèrent sous la juridiction du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux jetèrent les bases de leurs systèmes actuels d'institutions pénales. Ces institutions sont un moyen terme entre la prison commune et le pénitencier et elles disposent de toutes les facilités pour l'éducation physique et morale des détenus. Parmi les plus an-ciennes de ces institutions on relève: la Réforme de St-Vincent de Paul, pour garçons, à Québec, qui existait antérieurement à 1864; le Andrew Mercer Reformatory, pour femmes et filles, à Toronto, Ontario, ouvert en 1879, et le Boys' Industrial Home, à Saint John East, Nouveau-Brunswick, en 1873. Ces institutions correctionnelles sont maintenues, soit directement par les gouvernements provinciaux, soit par des organisations religieuses et autres, subventionnées par les provinces. Elles s'occu-pent avant tout des jeunes délinquants et des adultes qui ne sont pas encore des criminels endurcis alors que les récidivistes considérés incorrigibles ou les criminels coupables d'offenses majeures et condamnés à un long emprisonnement sont dirigés sur les pénitenciers.

1.—Institutions au Canada, par provinces, 1934.

Type d'institution.	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B.	Yukon et T. du N.O.	Total.
Hôpitaux—(Hôpitaux pour aliénés exclus)											
Publics—											
Généraux.....	3	23	16	56	111	30	71	76	68	10	464
Pour femmes.....	-	2	1	5	5	1	2	3	1	-	20
Pédiatrie.....	-	1	-	4	2	1	1	1	2	-	12
Isolation.....	-	-	-	4	6	2	1	3	-	-	17
Convalescence.....	-	-	-	4	1	1	-	-	-	-	6
Tuberculose.....	1	6	3	11	12	4	3	1	1	-	42
Croix Rouge.....	-	-	-	-	24	-	10	-	2	-	36
Maladies incurables.....	-	-	1	9	7	1	2	5	1	-	26
Autres.....	-	-	-	4	1	-	-	-	-	-	5
Totaux, publics.....	4	33	21	97	169	40	90	89	75	10	628
Privés.....	-	3	8	28	82	7	55	51	23	-	257
Fédéraux.....	-	4	3	5	7	3	1	5	4	-	32
Totaux, tous hôpi-taux.....	4	40	32	130	258	50	146	145	102	10	917
Institutions psychothé-ra-piques—											
Hôpitaux publics.....	1	1	1	6	10	2	2	3	3	-	29
Ecoles de formation.....	-	1	-	1	1	1	-	1	-	-	5
Hôpitaux de psychiatrie.....	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2
Institutions de comté et de municipalité.....	-	14	-	-	-	-	-	-	-	-	14
Hôpitaux fédéraux.....	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2
Institutions privées.....	-	-	-	1	3	-	-	-	2	-	6
Totaux, psychothé-ra-piques.....	1	16	1	9	16	4	2	4	5	-	58

Voir renvois à la fin du tableau, p. 1044.